

LE JASEUR MUNICIPAL

Bulletin d'information mensuel - Octobre 2023

238

HALLOWEEN

MARDI LE 31 OCTOBRE !!

Mesdames et Messieurs, monstres et animaux fantastiques!

Cette année, pour obtenir vos bonbons, vous devrez vous présenter à l'abri-bois de La Patrie afin d'affronter les personnages remplis de mystère....

Gardez-nous pour la fin de votre course aux bonbons dans le village!

Nous serons votre destination finale... si destination il y a.... Mouahahahaha!!!!

Chocolat chaud et café seront servis gratuitement sur place!

Venez nous voir en grand nombre!
Petits et grands sont les bienvenus!

Venez affronter les mystères de l'abri-bois!



CONCOURS DE DÉCORATION D'HALLOWEEN !!!

La municipalité de La Patrie invite les citoyens à décorer leur maison, balcon et/ou terrain afin de mettre une note obscure, drôle, attrayante, mystérieuse, épeurante et démoniaque à leur demeure! Il n'y a aucun coût pour participer à ce concours! Les candidats qui souhaitent participer au concours devront déposer leur candidature avant le 20 octobre au bureau municipal ou dans la boîte en acier inoxydable à l'extérieur, au 18, rue Chartier en remplissant le coupon ci-bas ! Vous pouvez aussi l'envoyer par courriel au dga.lapatrie@hsfqc.ca. Les prix seront distribués parmi les participants du concours le 31 octobre 2023 à 18 h 30 à l'abri bois de La Patrie! Votre présence est importante!

Règlement du concours

- Le concours est ouvert aux citoyens de la Municipalité de La Patrie.
- Il consiste en la décoration d'Halloween des maisons ou appartements.
- Les participants devront décorer la façade de leur habitation donnant sur la rue de façon originale et créative.
- Seules les décorations visibles de la rue seront jugées.
- Le concours prend en compte la participation des personnes inscrites!
- Le concours des décors d'Halloween est organisé par la Municipalité de La Patrie. Un photographe effectuera une visite de jour ou en soirée à partir du 21 octobre 2023!
- Les participants acceptent que les photos de leurs décorations soient réalisées et autorisent leur publication dans les supports de communication de la municipalité. Pour plus d'informations, communiquez avec le 819 560-8535 ou par courriel à dga.lapatrie@hsfqc.ca.

Courez la chance de gagner:

- Carte cadeau de 50 \$ d'Arbre en Arbre!
- Panier cadeaux d'une valeur de 50 \$
- 25 \$ chez Volt

INSCRIPTION CONCOURS D'HALLOWEEN 2022 !!!

NOM: _____

ADRESSE: _____

TÉLÉPHONE: _____

À remettre au bureau municipal avant le 20 octobre 2023! Des cadeaux seront distribués parmi les participants du concours le 31 octobre 2023 à 18 h 30 à l'abri-bois! Présence requise! Merci de votre participation!





RÈGLEMENT 147-23

Règlement sur la gestion des matières résiduelles, recyclables et organiques – adopté le 12 septembre 2023.

Résumé

Les bacs roulants

Pour la collecte porte à porte, les bacs devront être mis à l'entrée de la propriété, à 3 mètres maximum du bord de la chaussée et de façon à ne pas nuire à la circulation. La poignée du bac doit être placée face à la résidence.

Nonobstant l'alinéa précédent, et dans le cas de chemins privés ou de propriétés difficilement accessibles, particulièrement en hiver, les bacs roulants peuvent être conservés à un endroit situé près du chemin public, déposés sur une surface plane et à niveau, à une distance de 3 mètres de la voie carrossable d'une rue. Cet endroit doit être choisi de façon à ne pas nuire à la circulation ni aux personnes qui ont à se diriger vers l'unité. Tout bac endommagé ne sera pas ramassé par le service de collecte. L'occupant doit s'assurer du bon état des bacs.

PROPRIÉTÉ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Jusqu'au moment de leur collecte, les matières résiduelles provenant d'une unité d'occupation demeurent la propriété de l'occupant qui a l'entière responsabilité de s'assurer **que les bacs et les contenants ne soient pas déplacés, ouverts ou renversés et que les matières résiduelles ne soient pas éparpillées.** Au moment de leur collecte par le responsable désigné, les matières résiduelles deviennent la propriété de la Municipalité de La Patrie.

RECYCLAGE !!!



MATIÈRES RECYCLABLES ACCEPTÉES

Les matières recyclables acceptées à la collecte municipale comprennent notamment le papier, carton, plastique récupérable, verre, métal récupérable, et plus précisément (liste non exhaustive) :

- a) Papier : courrier, papier blanc, sac de papier brun, papier de couleur, annuaire téléphonique, magazine, circulaire, journal;
- b) Carton : boîte de carton ondulé ou plat, boîte de céréales, boîte d'œufs, carton de lait;
- c) Verre : contenants de verre, pots et bouteilles transparents et de couleur;
- d) Plastique mou : sac de plastique, sac de pain;
- e) Plastique rigide : contenants divers recyclables, jus, margarine, crème glacée, yaourt, bouteille de shampoing;
- f) Métaux ferreux et non ferreux : boîte de conserve, canette, papier et articles en aluminium.

MATIÈRES PROHIBÉES

Les matières prohibées lors de la collecte municipale des matières recyclables sont notamment les suivantes (liste non exhaustive) :

- a) Plastique non recyclable, tel que le plastique #6, styromousse, cellophane, emballage de plastique non recyclable, jouet en plastique, mobilier en plastique, toile de piscine, sac de croustilles;
- b) Plastique ciré, tel que les sacs de céréales;
- c) Contenant souillé de RDD, tel que les contenants d'huile à moteur, contenants de peinture, chaudières de chlore, contenants pressurisés (ex. : aérosol);
- d) Porcelaine et céramique;
- e) Vitre (verre plat), cristal, pyrex, miroir;
- f) Ampoule, tube fluorescent;
- g) Carton ciré;
- h) Papier carbone;
- i) Papier et carton souillé, tel que les essuie-tout, papier mouchoir, boîte à pizza;
- j) Poterie;
- k) Appareils électriques;
- l) Appareils électroniques et informatiques (TIC);
- m) Pièces d'automobiles et de bicyclettes;
- n) Corde et filet, tel qu'une corde à linge;
- o) Textile (vêtements) et chaussures;

- p) Résidus verts;
- q) Déchets, tels que décrits à l'article 5.11 du présent règlement;
- r) Déchets liquides, de quelque nature que ce soit;
- s) Résidus domestiques dangereux (RDD);
- t) Matériaux secs ou résidus de construction, rénovation et démolition;
- u) Pneu.

PRÉPARATION DES MATIÈRES RECYCLABLES

Les matières recyclables doivent être disposées dans le bac de recyclage.

Aucune matière ne doit dépasser du bac roulant afin que le couvercle puisse être fermé en tout temps. Les matières recyclables situées à l'extérieur du bac roulant, à l'exception des surplus de carton, ne seront pas collectées, puisqu'il s'agit d'une collecte mécanisée.

Tout récipient de verre, de plastique ou de métal destiné à la collecte des matières recyclables doivent être vidé de son contenu et nettoyé. Il n'est pas nécessaire d'enlever les étiquettes.

Le papier et le carton destinés à la collecte des matières recyclables doivent être propres et exempts de toute matière organique ou autres souillures. Les boîtes de carton doivent être coupées ou pliées et déposées dans le bac de recyclage, ne laissant rien dépasser, couvercle fermé. Seuls les surplus de carton sont tolérés à l'extérieur du bac.

COMPOST !!!



MATIÈRES ORGANIQUES ACCEPTÉES

Les matières organiques acceptées à la collecte municipale sont des produits résiduels provenant de l'activité des ménages et des ICI. Elles sont regroupées en deux catégories, soit les résidus alimentaires et les autres matières organiques décomposables, comprenant notamment (liste non exhaustive) :

Résidus alimentaires

- a) Résidus de cuisine et de préparation des aliments (retirés de leur emballage);
- b) Fruits et légumes (entiers, pelures, épluchures, coeurs, morceaux, épis de maïs);

- c) Citrouilles;
- d) Produits laitiers (fromage, yogourt, etc.);
- e) Viandes, volailles, poissons et fruits de mer;
- f) Riz, céréales, pains, pâtes alimentaires;
- g) Gâteaux, pâtisseries, tartes, muffins, bonbons;
- h) Marc de café et filtre, sachets de thé, tisane;
- i) Coquilles d'oeuf, de noix et écales d'arachides;
- j) Os et noyaux;
- k) Aliments périmés;
- l) Produits congelés;
- m) Tout aliment cru ou cuit.

Résidus verts

- n) Fleurs;
- o) Plantes;
- p) Herbes;
- q) Fruits tombés des arbres;
- r) Gazon;
- s) Plantes intérieures (sans terreau);
- t) Paille;
- u) Graminées;
- v) Résidus de jardin.

Autres matières organiques

- w) Nourriture d'animaux domestiques;
- x) Papier ou carton souillés par des matières alimentaires (assiettes de carton, boîte de pizza ou de poulet, etc.).
- y) Essuie-tout, mouchoirs de papier, serviettes de table en papier et nappe en papier;
- z) Feuilles mortes;
- aa) Litière d'animaux.

Matières prohibées

Les matières prohibées lors de la collecte municipale des matières organiques sont notamment les suivantes (liste non exhaustive) :

- a) Plaque de tourbe ou plaque de gazon;
- b) Branches, troncs, souches, bûches, racines et bois de chauffage;
- c) Arbres de Noël;
- d) Matériaux secs en vrac et les résidus des activités de construction, de rénovation ou de démolition (CRD), comprenant les résidus broyés ou déchiquetés qui ne sont pas fermentescibles et qui contiennent ou non des déchets dangereux, tels que les bois de tout genre, les débris de démolition et d'excavation, les gravats et plâtras, les pièces de béton

et de maçonnerie, les morceaux de pavage, la terre, la tourbe et la poussière;

e) Cendres et mâchefers, comprenant les produits de combustion du charbon et de bois utilisés pour la cuisine ou le chauffage, les résidus d'incinération des déchets ménagers;

f) Mégots de cigarette;

g) Matières dangereuses, au sens du règlement sur les déchets dangereux (L.R.Q., Q-2, r12.) et les résidus domestiques dangereux, comprenant les produits ou objets domestiques qui sont périmés ou défectueux ou encore dont on ne fait plus usage et dont l'entreposage, la manipulation et l'élimination présentent des risques pour la santé et la sécurité des personnes ou pour l'environnement, en raison de leur inflammabilité, toxicité, caractère explosif ou radioactif, pouvoir corrosif ou réactivité. Ces matières se regroupent principalement dans cinq (5) catégories : pesticides, produits nettoyants, peinture et solvants, produits liés à l'utilisation et à l'entretien de l'automobile et autres (sol contaminé, les terres et les sables imbibés d'hydrocarbures, etc.);

h) Déchets biomédicaux et rebuts pathologiques;

i) Couches et serviettes hygiéniques;

j) Textile, cuir, vêtements, chaussures et tapis;

k) Produits ménagers (ex. : savon);

l) Poussière d'aspirateur;

m) Roche, gravier, poussières, sable, terre et tourbe;

n) Toutes les matières recyclables, telles que le papier propre, le carton propre, les plastiques, le métal et le verre;

o) Vitre et céramique;

p) Déchets, tels que décrits à l'article 5.11 du présent règlement;

q) Matières organiques générées hors du territoire de la Ville.

PRÉPARATION DES MATIÈRES ORGANIQUES

Les matières organiques doivent être disposées dans un bac brun.

Aucune matière ne doit dépasser du bac roulant, afin que le couvercle puisse être fermé en tout temps. Les matières organiques situées à l'extérieur du bac roulant ne seront pas collectées.

Tout élastique, étiquette, collant, corde, emballage, sac de plastique de tout genre et sachet (ex. : ketchup) doivent être retirés avant de déposer les matières organiques dans le bac brun.

Le papier et le carton souillés destinés à la collecte des matières organiques doivent être coupés en morceaux ou pliés et déposés dans le bac brun, ne laissant rien dépasser, couvercle fermé. Si le papier et le carton ne sont pas souillés, les mettre dans le bac de recyclage pour la collecte des matières recyclables.

DÉCHETS !!!



DÉCHETS ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE MUNICIPALE DES DÉCHETS

Les matières comprenant les résidus non valorisables, les objets brisés, les matières et les plastiques non recyclables ;

MATIÈRES PROHIBÉES LORS DE LA COLLECTE MUNICIPALE DES DÉCHETS

- a) Matières organiques, telles que décrites à l'article 3.4 du présent règlement;
- b) Résidus verts, tels que les rognures de gazon, résidus de jardin, résidus de plantes d'intérieures, et les feuilles mortes;
- c) Branches, troncs, souches, bûche et bois de chauffage et résidus de taille d'arbustes;
- d) Matériaux secs et les résidus des activités de construction, de rénovation ou de démolition (CRD), comprenant les résidus broyés qui ne sont pas fermentescibles et qui ne contiennent pas de déchets dangereux, tels que le bois (de tout genre), les débris de démolition et d'excavation, les gravats et plâtras, les pièces de béton et de maçonnerie, les morceaux de pavage, isolant, bardeaux d'asphalte, terre, tourbe, roche, sable et la poussière;
- e) Matières dangereuses, au sens du règlement sur les déchets dangereux (L.R.Q., Q-2, r12.) et résidus domestiques dangereux (RDD), comprenant les produits ou objets domestiques qui sont périmés ou défectueux ou encore dont on ne fait plus usage et dont l'entreposage, la manipulation et l'élimination présentent des risques pour la santé et la sécurité des personnes ou pour l'environnement, en raison de leur inflammabilité, toxicité, caractère explosif ou radioactif, pouvoir corrosif ou réactivité. Ces matières se regroupent principalement dans cinq (5) catégories : pesticides, produits nettoyants, peinture et solvants, produits liés à l'utilisation et à l'entretien de l'automobile et autres (sol contaminé, les terres et les sables imbibés d'hydrocarbures, etc.);
- f) Carcasses et pièces de véhicules automobiles;
- g) Déchets liquides, de quelque nature que ce soit;
- h) Déchets résultant des activités de production industrielle ou commerciale (transformation, traitement, assemblage, etc.);
- i) Explosifs, armes explosives, dynamite, fusées, balles et grenades;
- j) Contenants pressurisés, tels que les bonbonnes au gaz propane, les bouteilles d'acétylène, aérosol, etc.;

- k) Appareils contenant des halocarbures, tels que les réfrigérateurs, climatiseurs, congélateurs, cellier, thermopompes et déshumidificateur;
- l) Matières recyclables, telles que le papier, le carton, plastique #1-2-3-4-5-7, métal, verre;
- m) Appareils électroniques et informatiques ou les résidus de télécommunication, information et communication (TIC), tels qu'un téléviseur, ordinateur, téléphone, radio, caméra, imprimante;
- n) Pneus;
- o) Cendres, qui n'ont pas été préalablement éteintes et refroidies;
- p) Matières résiduelles générées hors du territoire de la Ville;
- q) Déchets biomédicaux et rebus pathologiques.

RÈGLEMENT 147-23 ACCESSIBLE SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ!

WWW.LAPATRIE.CA



1 appel sur 3 au 9-1-1 n'est pas de nature urgente. Le réseau est engorgé !

Vous devez composer le 9-1-1 seulement si votre santé, votre sécurité ou vos biens sont menacés et que vous avez besoin d'une intervention immédiate des pompiers, des policiers ou d'une ambulance.

Votre bac n'a pas été vidé par l'éboueur?

Votre bac n'a pas été vidé? Des matières ne sont pas collectées? Voici des informations pertinentes pour vous aider à comprendre ce qui peut s'être passé.

IL EST POSSIBLE QUE VOTRE BAC NE SOIT PAS VIDÉ SI L'UNE DE CES SITUATIONS SE PRÉSENTE :

- Si le bac est placé du mauvais côté, le camion ne pourra pas vider le bac, car le couvercle du bac risque d'être endommagé et cassé. **Le devant du bac roulant doit faire face à la rue et les roues doivent être en direction de votre résidence.**
- S'il contient des matières non admissibles;
- Si la pince du camion n'est pas capable d'atteindre le bac parce qu'il y a un véhicule trop près ou si deux bacs sont trop collés (une distance de deux mètres doit séparer le bac d'un véhicule stationné et chaque bac doit avoir un espace libre de 2 pieds (60 cm) autour de lui);
- S'il y a un risque que des matières tombent hors du bac (s'il est trop plein ou si un sac a été placé sur le dessus du bac);
- L'hiver, si le bac est pris dans la neige (en cas de tempête, il vaut mieux sortir votre bac le matin même de la collecte) ou si un banc de neige empêche le camion de s'approcher;
- Si le bac est brisé ou si la bordure supérieure du bac est endommagée, empêchant ainsi de bien le soulever lorsque la collecte s'effectue avec un employé;
- Si le camion est déjà passé. La collecte débute à 6 h et devrait passer aux mêmes heures chaque semaine. Il est fortement suggéré de mettre votre bac en bordure de la rue la veille de la collecte.



IL EST POSSIBLE QUE LES MATIÈRES MISES À CÔTÉ D'UN BAC NE SOIENT PAS COLLECTÉES SI L'UNE DE CES SITUATIONS SE PRÉSENTE :

- S'il s'agit d'une collecte régulière durant laquelle aucune matière en dehors du bac n'est permise;
- Si, lors d'une collecte des encombrants, il s'agit de matières qui ne font pas partie de cette catégorie.

Vous pouvez communiquer avec votre municipalité si vous avez d'autres questions ou pour plus d'informations.



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Démarche de coopération intermunicipale Chartierville, La Patrie, Hampden, Lingwick et Scotstown signent une entente de service de collecte des matières résiduelles et font l'acquisition d'un camion

SCOTSTOWN, le 18 septembre 2023 – Les municipalités de Chartierville et La Patrie, les cantons de Hampden et Lingwick et la ville de Scotstown annoncent l'acquisition d'un camion de collecte de matières résiduelles. Cette démarche de coopération intermunicipale débutée en 2022 visait à mettre en place un service de collecte des matières recyclables, organiques et des ordures ménagères.

Le projet de coopération intermunicipale bénéficie d'un financement de 249 773 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Fonds régions et ruralité. Chacune des cinq municipalités contribue à hauteur de 36 201,85 \$. Le coût total du projet s'élève à 430 782,63 \$ (taxes non remboursables incluses).

La collecte débutait le 2 janvier 2023 avec un camion de location, le temps que le camion neuf puisse être livré. Les cinq municipalités recevaient celui-ci le 15 août dernier.

Les cinq municipalités ont conclu une entente régissant des aspects tels l'habilitation, la durée, le renouvellement, le mode de répartition des coûts, le paiement des contributions financières, etc.

« Je suis fier de voir notre gouvernement appuyer financièrement un projet comme celui-ci, qui favorise le partage. Je félicite les municipalités participantes, qui ont à cœur l'intérêt de la population et qui se sont unies pour l'achat du camion! Leur collaboration contribue à améliorer l'offre aux citoyennes et citoyens. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

« Je tiens à féliciter les municipalités de Chartierville et de La Patrie, la Ville de Scotstown ainsi que les municipalités des cantons de Hampden et de Lingwick pour avoir coopéré et mené à terme ce projet d'acquisition d'un camion pour la collecte des matières résiduelles sur leur territoire. »

François Jacques

« Ce projet est l'aboutissement d'une démarche relative à la collecte des matières résiduelles entamée à l'été 2006 et reflète le succès de la coopération intermunicipale. »

Denis Dion, maire de Chartierville

« Nous n'en sommes pas à notre première entente intermunicipale, cette méthode nous permet de nous rallier afin de réaliser des projets qu'une municipalité ne pourrait accomplir seule. »

Johanne Delage, mairesse de La Patrie

« Étape par étape, nos municipalités ont cheminé vers une plus grande autonomie dans le dossier de la collecte des matières résiduelles. L'acquisition en groupe de ce camion permettra une meilleure gestion du service et des économies pour chacune. »

Bertrand Prévost, maire de Hampden



« Grâce à cette entente, nos citoyens peuvent maintenant joindre les efforts de tout le Haut-Saint-François dans la réduction des déchets en ajoutant la collecte du compost à celles des rebuts et du recyclage. »

Robert Gladu, maire de Lingwick

« La ville de Scotstown est fière de participer à cet effort de coopération intermunicipale. Je tiens à remercier notre personnel administratif qui a donné un fier coup de main au projet et nos municipalités voisines, sans lesquelles ce camion n'aurait pu sillonner nos routes pour servir nos citoyens. »

Marc-Olivier Désilets, maire de Scotstown

– 30 –

Source :

Danielle Jean

Conseillère en communications

MRC du Haut-Saint-François

819 560-8500 poste 2208

djean.cld@hsfac.ca

Informations :

Monique Polard

Directrice générale

Ville de Scotstown

819 560- 8433 poste 2001

ville.scotstown@hsfac.ca



Camion 10 roues avec benne à chargement latéral de 30 mètres

Soirée des finissants 2023!

C'est le 18 septembre 2023 à la salle du conseil qu'a eu lieu la soirée reconnaissance pour les finissant(e)s!

Finissant(e)s visé(e)s :

Cette soirée était à l'intention des finissants de secondaire V ou d'un DEP avec l'obtention d'un diplôme d'études secondaires quel que soit l'école où il aura obtenu son diplôme.

Les finissants ou les finissantes demeurait à La Patrie pendant ses études.

Les finissants ou la finissantes devaient avoir obtenu son diplôme avant ses 25 ans maximum.

Ainsi, la Municipalité qui se base sur ses critères et avec la collaboration de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent et Desjardins ont offert des bourses d'une valeur de 200 \$ à trois finissant(e)s pour l'année 2023 afin de les féliciter pour leur persévérance scolaire ainsi que leur détermination à obtenir leur diplôme d'étude secondaire ou DEP.

Félicitation à Messieurs Estéban Gauthier et Antoine Gendron et Mademoiselle Élisabeth Fortin pour leur réussite scolaire et nous tenions à souligner cette étape importante et à les inciter à poursuivre leurs rêves!



De gauche à droite assis : Nathalie Gauthier, mère d'Estéban Gauthier (finissant), Élisabeth Fortin, finissante et Antoine Gendron, finissant.
De gauche à droite debout : Madame Chantal Lacoursière, conseillère, Madame Hélène Côté Lambert, conseillère, Samuel Patry, enseignant, Jean Bellehumeur, administrateur Desjardins, Madame Johanne Delage, Mairesse, Monsieur Tommy Poulin, directeur et Monsieur Richard Blais, conseiller.



En 2025, La Patrie fêtera ses 150 ans d'existence.

Toute l'année, il y aura des activités pour célébrer et pour se souvenir.

Nous avons pensé que les familles souches pourraient avoir une journée pour souligner la venue de leurs ancêtres dans ce magnifique village.

Nous invitons les familles souches à une réunion d'information pour avoir des idées pour organiser un tel événement. Chaque famille aura une journée pour elle. Vous pourriez même vous jumeler avec une autre famille pour faire un rassemblement à la hauteur de votre histoire.

A tous les intéressés, vous êtes conviés le mardi 17 octobre 2023 19h à la salle municipale pour de l'information et pour choisir une date pour célébrer votre famille.

Au plaisir.

Merci de faire part de votre présence à cette réunion en communiquant avec Line Chabot au numéro de téléphone 819-888-0204 ou par courriel lagiroux-ette@axion.ca



Félicitation à notre gagnante du concours de dessin de la Bibliothèque municipale de La Patrie!!!



Son nom est Alice Mogurenko âgée de 8 ans.

Les égouts et les déchets



Les lingettes dans les toilettes, c'est non! Les lingettes jetables ne se décomposent pas dans les conduites d'égout. Elles bouchent les canalisations et causent plusieurs bris aux équipements de pompage. Elles peuvent même bloquer les renvois de votre propre résidence et causer des refoulements d'égout. On ne doit jamais les mettre dans la toilette. Même si elles portent la mention « biodégradable » ou « sécuritaire pour la toilette ». Elles vont donc... dans la poubelle. Psitt! Quand on peut opter pour des lingettes lavables, c'est encore mieux!

OÙ DÉPOSER LES DÉCHETS QUI NUISENT AU TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET AUX CONDUITES?

A Cheveux	D Lingettes désinfectantes	B Solvants
D Condoms	C Médicaments	D Tampons hygiéniques
D Couches	D Mégots de cigarette	D E Tissus
D Cure-oreilles	D Pansements	
B Diesel	B Peintures	
B Essence	E Produits chimiques	
A B Gras de cuisson	B Sable et terre	
A B Huiles animales	D Serviettes sanitaires	
B Huiles minérales		
A B Huiles végétales		

LÉGENDE

- A** Compost
- B** Écocentre
- C** Pharmacie
- D** Poubelle
- E** Récupérateur autorisé en ce domaine

C O M M U N I Q U É

Pour publication immédiate

Une initiative de l'équipe loisirs de la MRC du Haut-Saint-François **Gala des SAE 2023 — une nouveauté dans le Haut !**

COOKSHIRE-EATON, le 21 septembre 2023 — L'équipe loisirs de la MRC du Haut-Saint-François organisait, vendredi le 15 septembre dernier au Centre culturel de East Angus, la toute première édition du Gala méritas récompensant le travail des animateurs, accompagnateurs et coordonnateurs ayant œuvré dans l'un des neuf services d'animation estivale (SAE) du Haut-Saint-François (HSF) durant l'été 2023. S'inscrivant dans une démarche de fidélisation des employés estivaux, cet évènement rassembleur vise à souligner leur travail pendant les huit semaines d'animation offertes dans les SAE du HSF et à remercier les animateurs de leur implication, leurs efforts soutenus et leur dynamisme. Ils ont permis à 500 jeunes inscrits dans neuf SAE de passer un été rempli d'activités.

Afin de favoriser la participation de nos jeunes employés à ce gala organisé exclusivement pour eux, l'équipe loisirs a sondé leurs intérêts et leurs préférences en cours d'été. Grâce à cette cueillette d'information, l'équipe a concocté une soirée reconnaissance sur mesure : souper pizza et mocktails spécialement conçus pour l'occasion par Brunante Robert d'Hédoniste cocktails (celui aux bonbons sûrs a remporté un vif succès). Après le repas, la soirée se poursuivait avec la remise des prix méritas. Douze gagnants par SAE — choisis par leurs pairs — ont reçu un certificat de reconnaissance des mains de Robert G. Roy, préfet de la MRC ou de Johanne Delage, mairesse de La Patrie et présidente du Comité loisirs du HSF. Tous deux étaient fiers d'être présents et de souligner le travail exceptionnel de ces jeunes citoyens.

Les catégories mises à l'honneur étaient : le plus impliqué ; le mieux équipé ; le plus créatif ; le plus « game » ; le plus organisé ; le p'tit comique ; le meilleur esprit d'équipe ; le préféré des enfants ; Gaston Lagaffe ; le bébé de la gang ; l'Étoile 2023 (animateur de l'année) et l'Étoile montante (la recrue de l'année). Les coordonnateurs ont également été mis en avant-plan pour les féliciter de leur travail de gestion.

Pour chacune des catégories, un tirage au sort a été réalisé parmi les gagnants et douze chanceux ont remporté un chèque cadeau de 50 \$ ou de 100 \$ échangeable dans le commerce du Haut-Saint-François de leur choix.

Mme Delage déclarait à la fin de la soirée : « Nous croyons qu'il est important de féliciter chaleureusement le travail de ces jeunes qui ont un impact réel sur la qualité de vie des enfants du Haut durant la période estivale. Et ce type gala, qui sera de retour l'an prochain, est assurément la meilleure façon d'y parvenir. »

Le préfet s'est adressé directement aux jeunes : « Votre travail est important pour nos municipalités. Nos services d'animation estivale sont dynamiques et amusants pour les enfants et vous en êtes responsables. Bravo et merci au nom de la MRC ! »

La MRC du Haut-Saint-François comprend 14 municipalités (Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury) pour une population de 23 653 habitants. Son conseil d'administration est formé de leurs maires. La MRC fournit des services tels que : transport collectif, internet haute vitesse, loisirs, cartographie/géomatique, urbanisme et inspection, gestion des cours d'eau (sécurité des personnes et des biens), programmes de rénovation domiciliaire, écocentre, mesure et vidange des fosses septiques, vente pour défaut de paiement de taxes municipales, fibre optique intermunicipale. Ses responsabilités couvrent l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, le plan de gestion des matières résiduelles, Récup-Estrie (en partenariat avec 5 autres MRC de l'Estrie), le parc éco-industriel Valoris, la sécurité publique, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie. La MRC travaille sur des projets comme : la préservation du ciel étoilé, le parc régional du Marécage-des-Scots, la planification de la voirie locale, l'Article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (occupation du territoire), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le développement socio-économique par le biais de son Centre local de développement.

— 30 —

Source :
Danielle Jean
Conseillère en communications
819 560-8500 poste 2208
djean.cld@hsfgc.ca

Informations :
Marie-Pierre Hamel
Coordonnatrices des loisirs
819 560-8400 poste 2114
mp.hamel@hsfgc.ca



Sur la photo : remise des certificats aux gagnants de la catégorie « Gaston Lagaffe ».

SPECTACLE D'HUMOUR DE
DHANAÉ AUDET-BEAULIEU

SAMEDI 14 OCTOBRE 2023 - 20H

SALLE MUNICIPALE • RUE CHARTIER À LA PATRIE

**MÉLANGE DU
RANDONNEUR**

INGRÉDIENTS

Spectacle d'humour à forte teneur écologique, anecdotes,
raisins secs, sketches, projections, stand-up, absurdités sans nom.



Pour mieux connaître cet humoriste originaire de notre région
Facebook • Instagram • Tiktok @dhanaebeaulieu

**CET ÉVÉNEMENT EST ORGANISÉ PAR LES BÉNÉVOLES
DU CONSEIL DE GESTION AU PROFIT DU PATRIMOINE LOCAL.
SERVICE DE BAR SUR PLACE.**



BILLETS

15\$ EN PRÉ-VENTE

[LEPOINTDEVENTE.COM/BILLETS/MOP231014001](https://lepointdevente.com/billets/mop231014001)

20\$ À LA PORTE



Pour plus d'informations • 819-888-2484 • sjdm-comm-lp@hotmail.com

Église La Patrie (Patrimoine local) Fabrique SJDM

Levée de fonds : Cannelles / bouteilles consignées

Samedi le 14 octobre 2023 de 9 h à midi



**SVP, apportez vos cannettes / bouteilles consignées au
sous-sol de l'église La Patrie, rue Chartier**

Cette levée de fonds est simple mais très importante et elle contribue énormément aux revenus annuels. Merci d'y participer!



**... de la journée « Patrimoine
religieux » à La Patrie**

Bazar du 9 septembre 2023 - Réussite sur toute la ligne!

C'est incroyable comment il y a de l'engouement pour le bazar. Les gens viennent d'ici et même de loin pour magasiner. C'est très encourageant pour les bénévoles et c'est aussi très festif. Nous faisons de belles rencontres! Merci à tous et toutes!

Prochain BAZAR : Samedi 2 décembre de 10 h à 16 h.
**Pour donner des choses, SVP prendre rendez-vous
avec Angèle : 819-235-8445. Merci!**

Concert d'orgue - Quel succès!

Un peu plus que 80 personnes ont assisté à un événement très différent de ce que nous offre, habituellement, la communauté de La Patrie. L'orgue de l'église de notre village est un vrai petit bijou. L'organiste Dorothee Lacasse, organiste du concert, souhaite pour la population qu'il y ait plus souvent des concerts. Nous y réfléchissons!

Merci aux visiteurs et visiteuses de cette journée et merci aux bénévoles qui s'impliquent dans ces projets.

Le Conseil de gestion – Église (patrimoine) La Patrie - Mario Audet, président

Au local du Club de la FADOQ

18-A rue Chartier, La Patrie

Cours de danse en ligne



Ouvert à tous
Avec Ghyslaine Bergeron
Début : 13 septembre à 19 h
Pour une session de 10 cours
Pour plus d'information, svp contacter
Lucille au 819-452-4588
ou 819-888-0293



Bingo

Tous les derniers vendredis
du mois à 19 h
De Septembre à Décembre 2023

Activités

Les mercredis après-midi à 13h30
Ouvert à tous pour différentes activités
Tels que billard, dards, poches, shepherd board, etc.
Pour information, Marius Blais 819-574-0398



Le Mouvement j'y participe!

visé à encourager les citoyens, les associations et les industries, commerces et institutions (ICI) à réduire leurs déchets, en triant mieux leurs matières résiduelles et en adoptant des comportements plus écologiques et économiques.

Son but :

Réduire au maximum les matières résiduelles qui se retrouvent à l'enfouissement.

Pour chaque mois de l'année, une thématique en lien avec la réduction des déchets et le tri des matières résiduelles sera abordée.

Rejoignez-nous au Mouvement, suivez-nous sur Facebook et au

mouvementjyparticipe.com

Dans le Haut-Saint-François

TOUTS ENSEMBLE

pour la réduction des déchets



MRCHSF environnement

Municipalité régionale de comté du
Haut-Saint-François

Le compostage

Redonner à la terre ce qu'elle nous a offert

Saviez-vous que 16% des aliments comestibles sont perdus ou gaspillés dans notre système bioalimentaire québécois ? Cela représente 1,2M de tonnes qui ne sont pas consommées chaque année. En ce qui concerne les gaz à effet de serre, 3,6M de tonnes d'équivalent de CO₂ sont libérés par ces faux déchets. En plus, seulement 23% des aliments comestibles en surplus, perdus ou gaspillés vont au compost, tandis que 47% se retrouvent à l'enfouissement.

Matière organique à l'enfouissement

Dans un site d'enfouissement, la matière organique n'est pas utilisée à son plein potentiel. Au contraire, elle est perdue ; les nutriments ne vont pas retourner à la terre. En plus, la cellule d'enfouissement est presque exempte d'oxygène. La fermentation sans oxygène qui s'y opère dégage du méthane, un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le CO₂. Aussi, la matière organique, en se décomposant, libère un liquide qui, mêlé aux autres déchets, forme un jus de poubelle. Le lixiviat est toxique et nécessite un traitement de décontamination.

La matière organique ne va pas à la poubelle, mais au compost !

Comment fonctionne le compostage

Le compostage est une technique pour transformer de la matière organique (résidus verts et alimentaires) en un autre produit semblable à de la terre. C'est par l'action des microorganismes et des invertébrés, en présence d'eau et d'oxygène, que la matière organique se transforme en compost. Que ce soit dans le jardin ou à grande échelle, le principe reste le même. Il faut d'abord installer un espace pour empiler ou contenir les matières organiques ensemble. Ensuite, pour favoriser l'action des microorganismes, il est primordial de brasser le tout de temps en temps. Ainsi, nous assurons une oxygénation, essentielle au travail de ces microorganismes.

Compostage domestique vs industriel

Faire un bac à compost à la maison permet de bénéficier directement dans le jardin de la revalorisation de vos résidus organiques. Cependant, contrairement au compostage industriel, ce ne sont pas toutes les matières organiques qui sont acceptées. En effet, la chaleur utilisée lors du compostage à grande échelle diversifie les matières acceptées dans le bac brun. Ainsi, le compostage industriel complémente le compostage domestique. Consultez la liste de ce qui est accepté et refusé pour chacun sur notre site web.

La « poubelle » à compost intérieure

Pensez à mettre un bac à compost dans la cuisine pour la gestion des restes de table, mais aussi dans la salle de bain et les chambres. Les papiers mouchoirs sont compostables tout comme les brosses à dents en bambou (il faut cependant enlever les poils de la brosse). Petit truc, partout où il y a une poubelle et un bac de recyclage dans la maison, ajoutez un petit bac à compost. Ainsi, à chaque fois que vous allez jeter quelque chose, le trajet sera le même !

Les sacs en papier brun et les vieux journaux sont parfaits pour contenir les matières de vos bacs à compost intérieur. Il est aussi possible d'acheter des sacs certifiés compostables.

ATTENTION, les sacs biodégradables ou oxodégradables ne vont pas au compost

Les avantages du compost

Le compost permet d'améliorer la qualité du sol et de diminuer la quantité des déchets à l'enfouissement. Dans le jardin, le compost améliore la structure du sol, facilite le drainage de l'eau et offre des nutriments qui nourrissent les plantes et les microorganismes. On peut s'en servir en agriculture, en sylviculture, pour la fabrication de terreau, pour la restauration de sites dégradés comme les mines, carrières et sablières, et finalement, pour l'aménagement paysager et les espaces verts. De quoi avoir des espaces naturels florissants !

Le compostage est une bonne façon de redonner à la terre ce qu'elle nous a offert !

Compostage avec bac brun

Matières acceptées - Résidus alimentaires :

Huile et gras, marc et filtre de café, noix et écale, noyau de fruit, œuf et coquille, pochette de thé / tisane, poisson, crustacés et coquille, reste de table, viande et os

Matières acceptées - Autres matières :

Allumette et bâton de bois, bouchon de liège naturel, carton (propre ou souillé), cendre refroidie et chaux, cheveux, poils et plumes, contenant de nourriture en carton, essuie-tout et mouchoir, excrément d'animaux, litière et nourriture, résidus de jardin

Matières refusées :

Animal mort et roche, carton ciré, condom, couche et serviette sanitaire, feuille d'assouplisseur, lingette humide ou désinfectante, médicament et déchet biomédical, sac d'aspirateur et son contenu, soie dentaire et tampons démaquillant

Liste non exhaustive. Pour la version complète, consultez la section «Compostage» sur notre site web.

Sources :

RECYC-QUÉBEC (2022) : Pertes et gaspillage alimentaire : un premier portrait pour le Québec
<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/blogs/communiques-de-presse/pertes-et-gaspillage-alimentaires-un-premier-portrait-pour-le-quebec/>
RECYC-QUÉBEC (2022) : Faits saillants – Étude de quantification des pertes alimentaires et gaspillage alimentaire au Québec.
<https://www.recyq-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/etude-quantification-perdes-qc-faits-saillants.pdf>
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (2020) : Stratégie de valorisation de la matière organique.
<http://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/organique/strategie-valorisation-matiere-organique.pdf>
Gouvernement du Québec (2023) : Compost et utilisation au jardin
<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture-urbaine/preparation-entretien-potager/compost-utilisation-jardin#text=Le%20compostage%20est%20un%20processus%20composé%20des%20mat%20%C3%A9res%20organiques>
Mouvement j'y participe : Compostage avec le bac brun
https://mouvementjyparticipe.com/4_33_compostage-avec-le-bac-brun.html



SECOURS-AMITIÉ ESTRIE LANCE SA CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE

« AIDEZ-NOUS À RÉPONDRE À L'APPEL »

Sherbrooke, le 25 septembre 2023 - Secours-Amitié Estrie (SAE), un organisme communautaire qui œuvre en prévention de la santé mentale, annonce le lancement de sa campagne de financement annuelle intitulée « Aidez-nous à répondre à l'appel ». Cette levée de fonds vise à recueillir 20 000 \$ pour continuer les activités de recrutement et de formation essentielles au maintien de sa ligne d'écoute téléphonique.

Une ligne d'écoute pour la population estrienne depuis plus de 50 ans!

Secours-Amitié Estrie est une ressource qui offre depuis plus d'un demi-siècle un espace privilégié pour prendre soin de soi. Tous les bénévoles au service d'écoute sont présents 365 jours, de 8 h le matin à 3 h la nuit, pour recevoir les confidences, les émotions et les préoccupations des personnes qui ont besoin de parler. La communication participe certainement au maintien d'une bonne santé mentale.

Les données statistiques de l'organisme mettent en évidence l'importance de son service d'écoute téléphonique dans la communauté estrienne. Les chiffres indiquent qu'entre avril 2022 et mars 2023, SAE a répondu à 10 519 appels, représentant ainsi 7 148 heures d'écoute offertes généreusement par des bénévoles rigoureusement formés. Afin d'offrir encore plus

d'accessibilité à son service d'écoute, les membres de l'organisme doivent amassés des dons additionnels chaque année, en complément de ses demandes de subvention.

« En tant que Secours-Amitié Estrie, nous croyons au pouvoir d'une présence attentive et empathique. Notre campagne de financement annuelle est une invitation à tous ceux et celles qui partagent notre vision d'une communauté unie par l'écoute et le soutien et qui souhaitent nous appuyer.

Notre mission repose sur les dons de la communauté, ce qui nous permet de fournir nos services gratuitement et de manière accessible aux personnes qui appellent sur la ligne d'écoute. Chaque don, quelle que soit sa forme, contribue directement à faire une différence dans la vie de personnes qui se sentent vulnérables et seules. Chaque geste de solidarité apporte un appui aux appelants », déclare Patricia Hamel, directrice générale de Secours-Amitié Estrie.

Comment participer?

Les personnes souhaitant appuyer la campagne « Aidez-nous à répondre à l'appel » peuvent faire un don en ligne sur le site web de SAE à l'adresse **www.secoursamitieestrie.org/jedonne**. Chaque contribution rapproche SAE de son objectif de 20 000 \$ et contribue à maintenir un espace d'écoute pour la communauté.

- 30 -

À PROPOS DE SECOURS-AMITIÉ ESTRIE

Depuis bientôt 51 ans, Secours-Amitié Estrie est un organisme communautaire de première ligne agissant sur la prévention et le soutien au niveau de la santé mentale. On y offre un service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel, jour, soir, nuit, 7 jours par semaine, aux personnes en mal de vivre ou ressentant le besoin de se confier, ou aux prises avec des problèmes émotionnels variés, à des idées suicidaires ou ayant posé un geste suicidaire.

Contact médias :

Patricia Hamel

Directrice générale

Courriel : patricia.hamel@secoursamitieestrie.org

Téléphone : (819) 570-5571



(((ATTENTION)))



CHASSEURS—CHASSEUSES

Nous récupérons vos produits inutilisés des fruits de votre chasse pour des confections d'artisanat.

- ⇒ Bois
- ⇒ Os
- ⇒ Plumes
- ⇒ Fourrure
- ⇒ Peau
- ⇒ Griffes
- ⇒ Graisse d'Ours
- ⇒ Toutes carcasses sorties du boucher



Troque (échange) ou Achat

Nous pouvons vous confectionner un objet personnalisé
avec votre produit de chasse

Création Seconde Nature

819-888-0049

Martin Leblanc et Sonia Spooner



INFORMATIQUE DE BASE



GRATUIT!

Avec vos appareils
ou les nôtres:



navigation web



gestion des courriels



confidentialité et sécurité en ligne

Nous répondons à toutes vos
questions, dans votre ville,
en 4 ateliers!

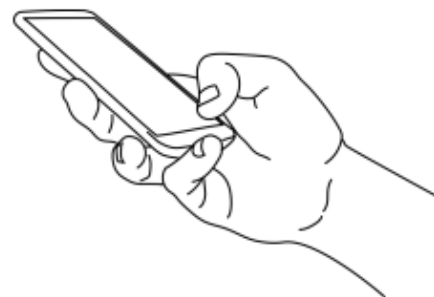


INSCRIPTION

90, rue Angus Nord, East Angus

819 832-4059

www.csep-hsf.org





Bibliothèque et local informatique



LIRE, TRAVAILLER,
SE PRATIQUER, EMPRUNTER

HEURES D'OUVERTURES

Lundi au jeudi de 9h à 16h
Vendredi de 9h à 12h

90, rue
Angus Nord

(819) 832-4059

direction@csephsf.org

GRATUIT





ALPHA FINANCE

GRATUIT!

Recevez en plus un guide
pratique sur les finances
personnelles et un cahier
d'activités!

La consommation ►

Le crédit ►

L'endettement ►

Le budget ►

L'épargne ►

La fraude ►



819 832-4059



90, rue Angus Nord,
East Angus



direction@csephs.org

*Vous n'avez pas à tout
connaître pour les
aider à apprendre!*

AIDE aux devoirs

POUR MIEUX ACCOMPAGNER SON ENFANT

Pour qui?

Parents, grands-parents, amis,
gardienne, membres de l'entourage
de l'enfant l'aidant dans ses
devoirs

Mieux comprendre

Le monde scolaire,
la communication avec l'école,
collaborer avec l'école,
faire du temps pour les devoirs

Contenus

Plusieurs stratégies en
communication, études, lecture et
résolution de problème.

100%
GRATUIT!



**CONTACTER
NOUS!**

90, rue Angus Nord
East Angus

(819) 832-4059
www.csep-hsf.org

nos formations

POUR LES TRAVAILLEURS DE MILIEU COMMUNAUTAIRE ET PUBLIC



GRATUIT!

COMMUNICATION SIMPLIFIÉE

Nous vous accompagnons dans:

- Définition de l'analphabétisme
- Sensibilisation à la réalité des personnes peu scolarisées
- Susciter une réflexion sur les conséquences de l'analphabétisme

POURQUOI?

Car plus de 60% de la population lisent et comprennent que des textes simples et épurés.

CONTENUS

Littératie, analphabétisme, ajustement de formulaires et de communications, etc.

ÉCHANGES DE CONNAISSANCES

Rencontre informelle permettant aux intervenants et travailleurs du milieu d'échanger des savoirs, des stratégies et des applications d'interventions.

POURQUOI?

- Améliorer ses interventions
- Obtenir une autre vision
- Découvrir de nouveaux savoirs

POUR PLUS D'INFORMATION



819 832-4059



direction@csephsf.org



www.csep-hsf.org

HISTOIRE pour toi

GRATUIT!

DÉCOUVREZ LE MONDE DES LIVRES

Rencontres d'écriture

Écrivez de courts textes, une BD commune d'Halloween ou un conte de Noël pour vos proches.

Rencontres de lecture

Participez à des moments de lecture et découvrez les divers types de livres.

Sorties littéraires

Visitez les bibliothèques et les librairies de la MRC.



**Présence d'une intervenante
de la relève sur place!**

INSCRIPTION

90, rue Angus Nord
(819) 832-4059
www.csep-hsf.org



R3USSIR
Éducation Emploi Estrie



DES IMAGES ET DES MOTS

Prix à
gagner!

100%
gratuit

ART ET CULTURE

rencontrez des artistes d'ici,
soyez initié à 5 arts différents et
créez votre œuvre



découvrez des
lieux culturels



exprimez-vous
par l'art



participer à
une exposition

INSCRIPTION



(819) 832-4059

90, rue Angus N, East Angus, J0B 1R0

direction@csephsf.org





DES IMAGES ET DES MOTS



ARTISTES INVITÉS



MARTIN MAILHOT

Photographe
19 septembre
CDC East Angus



JULIE MYRE-BASAILLON

Écrivaine
26 septembre
Bibliothèque de Bury



JULIE DENIS

Peintre d'art abstrait
3 octobre
Centre Culturel East
Angus



GHISLAIN TASCHEREAU

Écrivain
10 octobre
Bibliothèque d'Ascot Corner



CLÉMENCE BARBEAU

Sculptrice
17 octobre
Centre Culturel East Angus

Participez et courrez la
chance de gagner l'un de nos
2 passeports pour le
Salon du livre de Sherbrooke

Les mardis de 13h à 16h
Pour vous inscrire:
direction@csephsf.org
(819) 832-4059

Règlements et points de vente :



Fondation Maison La Cinquième Saison ou :



3 CARTES POUR 5\$

18 ANS +

NousTV

MINIMUM 1000\$ À GAGNER

BINGO CARTE PLEINE

LE 6 SEPTEMBRE 2023
1^{ER} BINGO : GROS LOT DE 5000\$

TOUS LES MERCREDIS À 19H00

BINGO

Fondation Maison La Cinquième Saison

POUR LES CLIENTS DE COGECO SUR LES ONDES DE NOUSTV

CHAÎNE 111 ET 555

Axion, propulsée par Cogeco

COMMERÇANTS-PARTENAIRES

LAC-DROLET | Accomodation Drolet SENC

Magasin COOP Solidarité Lac-Drolet

LAC-MÉGANTIC | Canadian Tire Essence +

Dépanneur Beau-Soir (Esso)

Dépanneur Boni-Soir

Dépanneur du Coin

Fromagerie La Chaudière

Maxi

Métro

Pharmacie Familiprix

Pharmacie Jean Coutu

Village Harmonie

AUDET | Municipalité d'Audet

BURY | Magasin général de Bury

COOKSHIRE-EATON | IGA Cookshire-Eaton

MARSTON | Bibliothèque de Marston

MILAN | Restaurant des Appalaches

NANTES | Dépanneur du Nord

NOTRE-DAME-DES-BOIS | Magasin Général NDB

PIOPOLIS | Magasin Général

SAINT-ROMAIN | Dépanneur l'Impact

STORNOWAY | Esso-Dépanneur Stornoway

SCOTSTOWN | Épicerie Scotstown

SAINT-AUGUSTIN-DE-WOBURN | Dépanneur Woburn

LJC202212033268-01

Récupération et point de dépôt

Où : Bureau municipal

Nous récupérons les
piles, les téléphones
cellulaires!

appel à recycler™
Sonne la charge pour le recyclage.™

Récupération de cartouches d'imprimantes

Un geste pour Mira et la planète!

Depuis 1994, Mira s'est engagée à sensibiliser le grand public du Québec à la récupération de cartouches d'imprimantes et des cellulaires. En plus de poser un geste concret à l'environnement, cette initiative permet de financer le dressage de plusieurs chiens Mira.



Protéger l'environnement

1000

années pour qu'une cartouche
d'imprimante se décompose

Organismes communautaires à La Patrie

La municipalité de La Patrie se préoccupe du bien-être de ses citoyens. Pour y arriver, elle délègue certaines activités à des bénévoles qui se font un plaisir de rendre un ou l'autre de ces services.

En voici la liste partielle qui sera complétée sous peu. Tous les mois, ces informations seront disponibles dans le Jaseur afin que vous trouviez facilement les personnes ressources. Si vous prévoyez tenir une activité particulière durant le mois, appelez au bureau municipal pour qu'on l'ajoute dans cette page. (819-560-8535)

Si vous constatez que votre organisation bénévole n'apparaît pas dans cette page, prière de nous en faire part pour que nous l'ajoutions à notre prochaine édition.

Merci beaucoup, France Tardif

Bibliothèque heures d'ouverture:

Prêt de livres papier en français et en anglais et livres large vision. Possibilité de commander des livres papier et électroniques. La bibliothèque recherche des documents portant spécifiquement sur Ditton et La Patrie pour compléter sa documentation en vue du 150^e anniversaire de fondation en 1875. Déjà, quelques-uns se retrouvent sur un rayon spécifiquement dédié à notre municipalité.

Mardi 10 h 30 à 12 h

Jeudi 12 h 30 à 14 h et en soirée, de 18 h 30 à 20 h.

Si vous désirez avoir accès à la bibliothèque la fin de semaine, faites-nous des suggestions soit par écrit en le déposant dans la boîte pour le retour des livres ou par téléphone 819-560-8520. Merci.

Fripatrie, organisme sans but lucratif :

Récupération de vêtements et mise en vente à très bas prix.

Jeudi 13 h à 15 h et 18 h 30 à 20 h

Vos sacs devraient être d'un poids maximum de 20 livres. N'oubliez pas que nos bénévoles sont des aînés. Merci de votre collaboration. " Les bénévoles de la Fripatrie vous proposent de venir les rencontrer. Le ménage du printemps est terminé."

Cercle des Fermières de La Patrie :

Organisme voué à la transmission des artisanats ancestraux tels travaux d'aiguille, tricot, etc.

Pour adhésion ou informations, les réunions ont lieu les deuxièmes mercredis du mois. Marie-Anne Spooner Prévost: 873-549-8881

Chevaliers de Colomb, conseil 7455 :

Organisme caritatif pour venir en aide aux personnes et familles en difficulté financière. Prochain brunch : 24 septembre 2023 - Brunch country, 8 octobre 2023 – pommes au 4 coins, 19 novembre 2023 – Brunch de Noël.

FADOQ de La Patrie :

Regroupement de personnes de 50 ans et plus pour informations sur différents programmes destinés aux aînés et entraide.

Adhésion, activités et informations

Contact: Lucille Brochu 819-452-4588

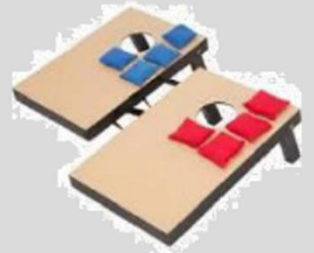
Activités

Les mercredis après-midi à 13h30

Ouvert à tous pour différentes activités

Tels que billard, dards, poches, shepherd board, etc.

Pour information, Marius Blais 819-574-0398

**Club de marche :**

Activité de socialisation et de maintien d'une bonne forme physique.

Mardi et jeudi matin 9 h

Départ Coop d'habitation

Popote roulante :

Offre de repas congelés pour personne de 65 ans et plus ou plus jeunes, en perte d'autonomie temporaire ou permanente.

Livraison à domicile. Téléphone: 819-560-8540.

Transport Haut-St-François :

TRANSPORT DE PERSONNES HSF. Nous offrons un service de transports collectifs et adaptés aux citoyens du Haut-Saint-François, afin de se déplacer sur le territoire de la MRC et à l'extérieur.

Téléphone : 819-832-2711 ou 819-832-1717

Courriel: info@transporthsf.com

Église St- Pierre La Patrie (Bazar) - Fabrique St-Joseph-Des-Monts

Organisme de charité (OSBL) offrant des célébrations eucharistiques, mariages, funérailles et sur demande, rencontres privées avec un prêtre. Les levées de fonds: Le bazar, des cueillettes de cannettes/bouteilles et la Contribution Volontaire Annuelle. Vous pouvez contribuer en tout temps et les dates des levées de fonds seront publiées bientôt.

Mario Audet, président du Conseil de Gestion 819-888-2484



 **Bibeau** Hon. Marie-Claude
DÉPUTÉE
COMPTON
STANSTEAD
M.P.

**MINISTRE DU REVENU NATIONAL
MINISTER OF NATIONAL REVENUE**

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION | RIDING OFFICE
175 Queen, #204, Sherbrooke, QC J1M 1K1
819 347-2598

INFO@MCBIBEAU.CA | MCBIBEAU.CA
   [MCLAUDEBIBEAU](https://www.facebook.com/MCLAUDEBIBEAU)

Cartes et annonces diverses !



SABLES & GRAVIERS 4000

819 820-9415

160 QUATRE-MILLES
LA PATRIE

MG112 BRUT
MG56 0-2 PO.
MG20 0-3/4 CONCASSÉ
PIERRE NETTE
TERRE BRUNE TAMISÉE
SABLES: FILTRANT, ABRASIF, MORTIER, BÉTON, PLAGE

BIENVENUE
ENTREPRENEURS
& PARTICULIERS



Michel Morin
Tél 819 888 2529
Achat et échange
Vêtement & Armes
Militaires & badge
mycsy9@gmail.com

Nathalie Gauthier
Cours de violon

Enfants et Adultes
Débutant-e-s et Avancé-e-s

819 888-2534



Massothérapie
Josée Boutin
Massothérapeute certifiée



sur Rendez-vous

514.701.6366 | 94 route 212 O., La Patrie
jomasso.com | reservation@jomasso.com



ARTEFIA
Production Photo & Vidéo

artefiaphotovideo@gmail.com
<https://www.artefia.ca/>

Patrice Amyot, photographe
☎ 873-245-0272
☎ 819-452-0210



12, Ch. du Petit-Québec
La Patrie, Qc.

Bon mois d'OCTOBRE 2023 !

Municipalité de La Patrie
18, rue Chartier,
La Patrie (Québec) J0B 1Y0
Téléphone : 819 560-8535
Muni.lapatrie@hsfqc.ca

Heures d'ouverture

Lundi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Mardi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Mercredi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Jeudi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi : Fermé

Inspecteur en bâtiment : Mardi de 8 h à 16 h – (Présentiel ou distance) RDV

RAPPEL :

Ordures : 18 octobre 2023
Récupérations : 11 et 25 octobre 2023
Composts : 4 octobre 2023

La prochaine assemblée du conseil municipal
Aura lieu le 3 octobre et 7 novembre 2023

DATE DE TOMBÉE DU
PROCHAIN BULLETIN
20 octobre 2023

Pour demande de publication,
s'adresser par courriel :
dga.lapatrie@hsfqc.ca
ou

www.lapatrie.ca

Tarif pour publication dans notre Jaseur municipal!

Coût de la publicité		
Format de publicité	Nombre de Parution	Coût
1 page	1	15 \$
1 demi-page	1	10 \$
Petite annonce	1	2 \$
Carte professionnelle	1	5 \$
	5	15 \$
	10	25 \$

Que les publicités des organismes à but non lucratif (locaux ou régionaux) sont gratuites.



POUR UNE HALLOWEEN EN TOUTE SÛRETÉ

AVANT DE PARTIR

- 1 - J'utilise du maquillage au lieu de porter un masque afin de mieux entendre en tout temps.
- 2 - Je porte des vêtements courts pour éviter de trébucher.
- 3 - Je porte un costume aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes afin d'être bien visible.
- 4 - J'apporte une lampe de poche et je l'allume pour mieux voir et pour être bien visible.
- 5 - Mes parents connaissent précisément mon trajet et mon heure de retour.

DURANT LE TRAJET

JE M'ENGAGE À :

- 1 - Rester en groupe ou avec l'adulte qui m'accompagne durant tout le trajet.
- 2 - Ne jamais entrer dans la maison d'un inconnu.
- 3 - Ne jamais suivre un inconnu qu'il soit en voiture ou à pied.
- 4 - Parcourir un seul côté de la rue à la fois, à traverser les rues aux intersections et à respecter la signalisation routière.
- 5 - Faire inspecter tous mes bonbons par mes parents dès mon retour.

